

COMMUNIQUE DE PRESSE

Niamey, Niger - le 14 novembre 2025

Notre feuille de route: poursuivre le financement de projets structurants, accélérer la transition écologique, soutenir la création d'emplois et promouvoir une croissance inclusive.

Les 13 et 14 novembre 2025. Le Conseil d'Administration du Fonds de Solidarité Africain (FSA) s'est réuni dans les locaux du FSA, à Niamey au Niger, pour sa XXXIIIème session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean Jacques ESSONO NGUEMA, Administrateur du FSA pour le Gabon, Président en exercice du Conseil d'Administration.

Pour la bonne organisation de cet important évènement, qui s'est tenu en présentiel sur deux journées, le FSA a bénéficié du soutien et de l'assistance des plus Hautes Autorités de la République du Niger. En plus de la participation des Administrateurs, la 33ème Session Ordinaire du Conseil d'Administration du Fonds a enregistré également la participation des Directeurs centraux ainsi que des cadres du FSA.

La journée du jeudi 13 novembre 2025 a débuté par une cérémonie solennelle d'ouverture des travaux, marquée par deux interventions clés, à savoir :

- Celle de Monsieur Abdourahmane DIALLO, Directeur Général du FSA. Il a souligné l'importance de cette Session face aux défis actuels, notamment les tensions géopolitiques et les dérèglements climatiques. Il a remercié les Autorités nigériennes, en particulier Son Excellence, le Général d'armée Abdourahamane TIANI, Président de la République du Niger, Chef de l'État, et le Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Ali Mahaman Lamine Zeine, ainsi que l'ensemble du peuple nigérien pour leur accueil chaleureux et leur constante sollicitude. Il a également salué l'arrivée de deux nouveaux Administrateurs Titulaires, Madame Sy Fadimata Tapo pour le Mali et Monsieur Tsono Ndzale Dominique Ursel pour le Congo, en mettant en avant leur rôle essentiel dans le renforcement de l'institution.
- M. DIALLO s'est enfin réjoui de la récente notation « Investment Grade » du FSA par Moody's et a appelé à davantage d'audace et d'innovation. « Une feuille de route claire a été présentée, axée sur le financement de projets structurants et la transition écologique », a-t-il précisé. Il a enfin encouragé la coordination entre les institutions financières africaines et a invité tous les participants à la transformation de ces défis en opportunités pour bâtir une Afrique résiliente et prospère dans un contexte de renouveau.
- Celle de Monsieur Jean Jaques ESSONO NGUEMA, Président en exercice du Conseil d'Administration du FSA. Il a exprimé sa satisfaction quant aux résultats obtenus par l'institution, notamment la notation « Investment Grade » qui devrait inciter les Administrateurs à viser encore plus haut. Il a souligné que l'agilité était essentielle à la

réussite et que le futur Plan Stratégique 2026-2030, en cours de finalisation, doit faire de notre Fonds un véritable catalyseur d'initiatives innovantes, une plateforme de partenariats, une force motrice du développement durable en Afrique. Il a loué le leadership exemplaire du Directeur Général du FSA et de son équipe, leur vision stratégique, leur dynamisme et leur engagement sincère et persévérance qui ont permis de renforcer la crédibilité et l'impact du Fonds. "Je souhaite que vos efforts, soutenus par notre confiance collective continuent à porter haut la stature de notre institution", a-t-il exhorté.

M. NGUEMA a également salué le travail abattu par certains collègues, membres des Comités spécialisés du Conseil d'Administration, avant d'indiquer que ces travaux préalables permettront de doter le FSA d'un budget pour l'exercice 2026.

Après l'ouverture, le Conseil d'Administration du FSA s'est réuni sous sa forme statutaire, incluant présentations de dossiers, débats animés et adoption de résolutions pour faire face aux défis présents. Cette session revêt une importance particulière, car elle est l'occasion de renforcer la gouvernance et l'efficacité opérationnelle du FSA. Les discussions ont porté sur les bilans des comités spécialisés et les stratégies à adopter pour répondre aux enjeux de développement économique et social de la région. Les résolutions adoptées portent essentiellement sur :

- La mise en œuvre du PDSMT 2021-2025 au 03/09/2025 ;
- Le collectif budgétaire au titre de l'exercice 2025 ;
- Le budget de l'exercice 2026 ;
- La situation du portefeuille au 30 septembre 2025.

En clôturant les travaux, le Président, **Jean Jacques ESSONO NGUEMA**, a, au nom du Conseil d'Administration, remercié les Autorités nigériennes ainsi que l'ensemble des équipes de l'institution pour les efforts déployés pour assurer le bon déroulement de cette 33ème session. Le nouveau Plan de Développement Stratégique à Moyen Terme 2026-2030 (PDSMT 2026-2030), avec une feuille de route ambitieuse et claire, viendra consolider et orienter l'ensemble des actions de l'Institution pour un avenir africain durable, digne et solidaire, afin d'écrire ensemble les premières pages d'un nouveau chapitre historique du développement africain.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Contact Presse :

M. Mohamed DIALLO

Chargé de la Coopération et de la Communication Direction de la Coopération et de la Communication Email : mohamed.diallo@fondsolidariteafricain.org

À propos du Fonds de Solidarité Africain (FSA): Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) est une Institution financière panafricaine dont le siège est à Niamey, au Niger. Il est appuyé par deux missions résidentes, à Abidjan, en Côte d'Ivoire et à Port Louis à Maurice. Le FSA est devenu opérationnel en septembre 1979 et a pour mission de contribuer au développement économique et au progrès social de ses États membres africains en facilitant, à travers ses différentes techniques d'intervention, l'accès aux ressources financières nécessaires à la réalisation des projets d'investissement et autres activités génératrices de revenus. Le FSA compte actuellement vingt-trois (23) États Membres Régionaux (Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cap-Vert,

Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sierra Léone,

Sénégal, Tchad et Togo).

